

EMPP

Equipe **M**obile **P**sychiatrie **P**récarité

EPIC

Equipe **P**sychiatrique d'**I**ntervention
et de **C**rise



Service intersectoriel
empp-epic@ch-cadillac.fr
05.56.76.51.12

& GROUPE
HOSPITALIER
SUD-GIRONDE

 CENTRE
HOSPITALIER DE
CADILLAC

SPÉCIFICITÉS DE L'EMPP

Quand faire appel à l'EMPP ?

Au-devant de la précarité :

Quand une personne est en situation de précarité et d'exclusion qui présente une souffrance psychique et qu'elle ne se trouve pas en mesure de demander de l'aide.

Rôle de tiers

- Proposer une évaluation psychiatrique, psychologique et sociale.
- Assurer un rôle d'interface entre le sanitaire et le social,
- Développer le travail en réseau,
- Proposer un soutien aux acteurs et équipes de première ligne.

Comment ?

Sur signalement et en déplacement sur le territoire pour s'adapter aux besoins de la population.

- Visites sur les lieux de vie,
- Maraudes,
- Permanences

SPÉCIFICITÉS DE L'EPIC

Quand faire appel à l'EPIC ?

En amont de la crise :

Quand une personne est en souffrance psychique et qu'elle ne se trouve pas en mesure de demander de l'aide.

Rôle de tiers

- Proposer une évaluation psychiatrique et psychologique,
- Rencontrer les aidants à l'origine de la demande,
- Echanger, mettre en mots le vécu quotidien face à la pathologie,
- Élaborer une proposition de prise en soin.

Comment ?

- Proposition d'un temps d'écoute pour les proches, dans un lieu neutre, en amont du premier contact avec le patient (rencontre famille sans patient).
- Visite sur le lieu de vie, rencontre chez des partenaires, à l'extérieur... Tout en facilitant un échange avec la personne.

L'ÉQUIPE

PSYCHIATRE RÉFÉRENTE

CADRE DE SANTÉ

SECRÉTAIRE

PSYCHOLOGUE

ASSISTANTE SOCIALE

INFIRMIERS

MISSIONS

À la rencontre du patient en refus de soins : L'aller vers...

Cette équipe a pour mission d'accompagner l'accès au soin volontaire et d'apporter une réponse au réseau en étant identifiable par les partenaires et par les proches.

Les interventions de cette équipe mobile peuvent se construire dans le temps, avec l'objectif de créer une relation de soins qui amènera vers un accompagnement dans des structures de droit commun.

- **L'aller-vers** : « L'aller vers les personnes en souffrance psychique compose cette pratique facilitante qui consiste à provoquer la rencontre, à tenir le lien pour, au minimum, décoder une demande implicite et au mieux faire formuler une demande explicite. Puis, si possible, poursuivre par un accompagnement vers des lieux où des soins sont offerts. » *Alain MERCUEL*

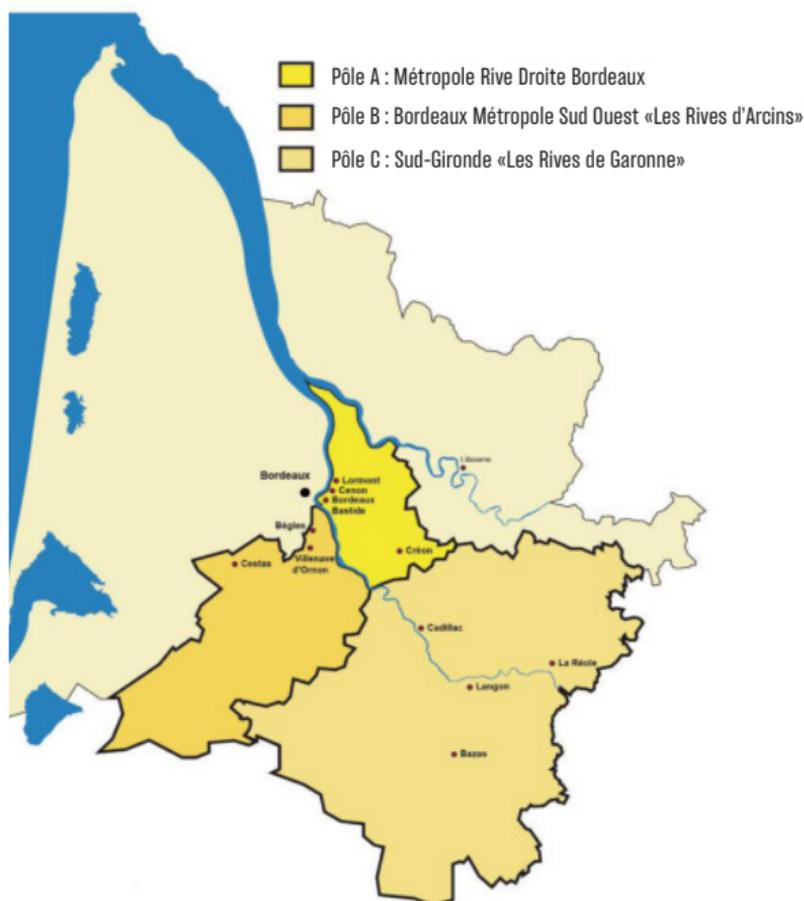
- **Le refus de soin** : Impossibilité pour la personne concernée de formuler une demande en lien avec des troubles psychiques.

- **Le droit commun** : Ressources ou moyens mis à disposition sur le territoire, dans différents domaines : santé, démarches sociales, éducation, emploi...

CARTE

Une équipe mobile sur tout le territoire du Centre Hospitalier de Cadillac.

L'EMPP et l'EPIC sont des services intersectoriels qui ont pour vocation de couvrir l'ensemble du territoire du Centre Hospitalier :



CMP Lormont : 31 rue des Cavallès - 05.56.48.63.50

CMP Cenon : rue Pauline Kergomard - 05.56.86.01.39

CMP Bx Bastide : 4 rue Reinette - 05.56.32.12.56

CMP Créon : 40 rue Geynet - 05.56.23.21.42

CMP Bègles : 44 rue du Prêche - 05.56.49.41.65

CMP Bordeaux gare : 116 rue Malbec - 05.56.33.39.09

CMP Villenave d'Ornon : 570 route de Toulouse - 05.56.87.89.66

CMP Cestas : 2 place du Chamoine Patry - 05.56.21.62.10

CMP Cadillac : 17 rue du Pourret - 05.56.76.76.80

CMP La Réole : place Saint Michel - 05.56.71.20.05

CMP Langon : 72 rue du XIV juillet - 05.56.76.82.76

CMP Bazas : 32 bis rue Antoine - 05.56.25.27.17

CONTACT

Le service est joignable :

- Du lundi au vendredi
- De 9h à 16h45



05.56.76.51.12
empp-epic@ch-cadillac.fr

PLUS D'INFORMATIONS SUR LE CH

